



HAL
open science

Master Études juives et hébraïques

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Études juives et hébraïques. 2013, Université Paris 8 - Vincennes - Saint-Denis. hceres-02040162

HAL Id: hceres-02040162

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040162v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Etudes juives et hébraïques

de l'Université Paris 8 – Vincennes
Saint-Denis

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Masters – Vague D

Académie : Créteil

Etablissement déposant : Université Paris 8 - Vincennes Saint-Denis

Académie(s): /

Etablissement(s) co-habilité(s): /

Mention : Etudes juives et hébraïques

Domaine : Arts, lettres et langues et Sciences humaines et sociales

Demande n° S3MA140007318

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris 8 - Vincennes Saint Denis.

- Délocalisation(s) :

Ecole pratique des hautes études (EPHE), Université Paris IV-Sorbonne, Université Charles de Gaulle, Université Paris Ouest la défense.

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

Double diplomation (mais les conventions ne sont pas produites) avec les universités de Varsovie, Frédéricico Duo (Naples), Bar-Illan (Israël) et Ben-Gourion (Israël).

Présentation de la mention

Ce master indifférencié (à finalité recherche et professionnelle pour l'ensemble), ouvert en 2007, se présente comme le seul et unique master d'hébreu à cursus complet (pensée, littérature et culture hébraïques et juives) en France, et accueille une cinquantaine d'étudiants. La formation s'appuie sur une unité de recherche reconnue de Paris 8 (équipe d'accueil *Etudes juives et hébraïques* - EA 2303), mais aussi sur de nombreuses autres formations de l'Ile-de-France et, au niveau national, sur des intervenants ou des enseignements de l'Ecole pratique des hautes études (EPHE), des universités Paris IV-Sorbonne, Lille 3, Aix-Marseille, Paris 10 (PRES Paris Lumières).

Comme pour d'autres mentions de Paris 8 (*Langues, littératures et civilisations étrangères*), cette formation met l'accent sur la traduction et les médias (presse écrite et audiovisuelle) et la communication scientifique (rédaction et édition), à travers des enseignements théoriques et pratiques, avec des partenariats de renom (revues scientifiques internationales et médias). Le positionnement par rapport au monde arabe et à la spécificité juive dans le monde (Europe, Afrique et Amériques) est une caractéristique forte de cette mention.

Deux spécialités sont présentées - *Langues et littératures* et *Civilisation, communication, histoire*, chacune avec deux parcours : parcours principal de la spécialité et parcours transversal d'études hébraïques et arabes (mémoire commune, interpénétration des deux cultures). Le volume horaire est le même pour les parcours à l'intérieur des spécialités, et dans l'ensemble sur les deux spécialités soit 234 heures en M1 et 156 heures en M2, laissant une large place à la rédaction des mémoires et aux stages qui sont facultatifs. La formation bénéficie de



partenariats avec des établissements consulaires et institutions juives d'Ile-de-France et aussi à l'international. Les inscrits par spécialité sont de 13 en M1 et 19 en M2 pour *Civilisation, communication, histoire*, 10 en M1 et 15 en M2 pour *Langues et littératures*, en 2010-2011 : soit 57 étudiants au total (mais 41 au total en 2011-2012), ce qui démontre l'attractivité globale malgré une baisse de 25 %.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La description des objectifs est vague. Les connaissances et compétences sont plutôt déclinées par spécialité. Il s'agit davantage d'une description du master que d'une véritable approche en termes de connaissances/compétences.

Malgré une relative homogénéité de la structure des spécialités, l'architecture est présentée de façon complexe. Les spécialisations (civilisation ou littérature) n'ont pas de véritable finalité propre et il est difficile de les distinguer autrement que par l'accent mis sur la littérature ou la civilisation. Elles concernent finalement des choix restreints dans les listes de cours.

Les enseignements sont organisés en 10 EC (cours ou séminaires) : 6 en M1 et 4 en M2, dont 1 en tronc commun aux deux spécialités par semestre. Des EC optionnels sont dispensés par les institutions partenaires. La répartition des crédits européens (ECTS) est relativement équilibrée. L'exigence en hébreu est élevée, avec mise à niveau si nécessaire par des cours pris en licence. En revanche, il ne semble pas que soit proposée d'autre langue. L'acquisition de compétences préprofessionnelles est très peu présente dans le dossier, à l'exception d'une formation à l'informatique appliquée à l'hébreu.

Le travail de recherche se répartit sur les deux années : un projet de recherche donnant lieu à soutenance en M1, puis la rédaction du TER (travail d'étude et de recherche) en M2.

Il existe des projets tutorés et des stages de traduction de la presse et d'ouvrages hébraïques (éditions Stavit), ou de rédaction au sein d'un média juif ou hébraïque. Cependant il n'y a pas d'indication sur l'intégration pédagogique des stages.

Hormis le rattachement des enseignants-chercheurs à l'équipe d'accueil, le dossier ne dit rien sur l'adossement concret de la formation à la recherche. On note un effort de mutualisation dans le PRES Paris-Lumières, à travers un projet d'accord avec le Groupe de recherche sur les juifs dans les pays anglophones de Paris 10. Cependant, les mutualisations d'enseignements avec des universités et instituts parisiens et les « conventions avec des établissements partenaires » indiquées en ouverture de dossier sont difficiles à saisir.

Des conférences sont données par des professionnels extérieurs, mais le nombre de professionnels réellement attachés à la formation est réduit. L'offre du bassin parisien pour les stages (médias, traduction) est bien exploitée, mais ils sont facultatifs et on saisit mal quand ils sont effectués. On remarque de nombreux partenariats avec des institutions (Conseil Général de la Seine-Saint-Denis, Conseil des communautés juives de l'Ile-de-France) et des médias : Radio « Shalom », Revue « L'Arche », ainsi que le Centre de recherches sur le judaïsme marocain.

Le master a une dimension internationale établie. Il existe une double diplomation (mais la convention n'est pas fournie) avec l'Université de Varsovie, l'Université Frédéricico Duo (Naples), les Universités de Bar-Illan et Ben-Gourion (Israël). Des conventions sont également mentionnées avec l'Institut de recherches sur la presse juive de l'Université de Tel-Aviv, l'Institut national d'histoire juive (ZIH) de Varsovie, l'Union hébraïque mondiale (Jérusalem), l'Université d'Haïfa (département de communication), l'University of Central Florida (Judaic Studies Program), le Projet Genzah du Caire.

Les taux de réussite (80 %) et de passage en M2 (70 %) sont élevés. La poursuite en doctorat (environ 5 par an, soit un quart des étudiants de M2) reste honorable pour un nombre d'enseignants titulaires habilités à diriger des recherches réduit. Les effectifs sont en léger recul depuis quelques années.

Les données sur l'insertion professionnelle sont lacunaires. Cette formation ambitieuse à thématique ciblée est censée conduire à des carrières universitaires, à l'enseignement, mais aussi à la traduction et au journalisme. Les connaissances sont assez bien ciblées, mais les compétences acquises n'apparaissent pas clairement. Cette formation ne paraît donc pas préparer réellement aux métiers de traduction ou de journalisme, ni à d'autres présentés dans la fiche RNCP (tourisme, carrières internationales, droit,...).



Les responsables et les équipes pédagogiques sont clairement identifiés. Il existe un conseil de master, mais pas de conseil de perfectionnement. Il n'est fait aucune mention d'un soutien administratif.

L'équipe pédagogique titulaire est réduite : 6 personnes (3 professeurs, 3 maîtres de conférences dont un habilité à diriger des recherches). 11 membres de l'équipe sont non-titulaires (professeurs invités, lecteur, chargé de cours et conférenciers). L'équipe est complétée par un grand nombre d'intervenants extérieurs de Paris 4-Sorbonne (1), Versailles St Quentin (1), l'INALCO (1), l'EPHE (2), Paris 10 (2), Lille 3 (3), Nancy (1), le CNRS (1).

L'évaluation par les étudiants n'est pas systématisée : elle passe par leurs délégués au conseil de master sous forme de remarques orales et écrites. L'auto-évaluation par l'équipe n'est pratiquement qu'un copié-collé du dossier.

Le dossier est dans son ensemble de qualité médiocre : les rubriques sont souvent remplies de façon elliptique, certaines sont totalement lacunaires. Des informations importantes sont à chercher dans la fiche d'évaluation.

Les recommandations de l'AERES de 2007 n'ont guère été prises en compte (par exemple sur la politique de stages).

- Points forts :
 - Positionnement thématique original.
 - Dimension nationale et internationale établie.
- Points faibles :
 - Equipe pédagogique titulaire restreinte.
 - Manque d'adossement concret à la recherche.
 - Absence de préprofessionnalisation dans les enseignements et nombre de professionnels intervenants réduit.
 - Evaluation (auto-évaluation et évaluation par les étudiants) insuffisamment formalisée.
 - Modalités des conventions et partenariats peu explicites.

Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable de préciser l'articulation entre les deux spécialités. Il conviendrait aussi de renforcer l'équipe pédagogique interne et de mettre en place un comité de pilotage (évaluation, suivi des étudiants, comité de perfectionnement...). La participation des étudiants aux activités du laboratoire pourrait être prise en compte dans une UE avec affectation de crédits. Il serait souhaitable enfin de renforcer la dimension professionnelle, en particulier pour la spécialité *Civilisation, communication, histoire*.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Positionnement de la mention dans l'environnement scientifique et socio-économique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : C
- Pilotage de la mention (A+, A, B, C) : C



Evaluation par spécialité

Langues et Littératures (Etudes juives et hébraïques)

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés):

Université Paris 8.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité couvre les champs de la littérature, de la philosophie, des genres, de l'intertextualité, de la traduction dans le domaine des études juives et hébraïques. Elle a pour objectif la poursuite en doctorat ou les métiers de l'enseignement, de l'édition, de la traduction. Elle est organisée en deux parcours : *Langues et littératures hébraïques* et *Langues et littératures hébraïques et arabes*.

- Appréciation :

Les compétences acquises ne sont pas spécifiées. Les objectifs annoncés sont thématiques. Cette spécialité a une structure qui semble complexe et dont on a du mal à saisir le fonctionnement concret, surtout compte tenu des effectifs de départ somme toute réduits. La place du parcours professionnalisant est difficile à saisir. Les deux parcours ont un tronc commun et des blocs de cours parmi lesquels le choix théorique semble pléthorique compte tenu des effectifs. Il faut souligner cependant l'originalité du parcours *Langues et littératures hébraïques et arabes*.

La formation professionnelle et les compétences transversales acquises ne sont pas renseignées. Hormis la maîtrise de l'hébreu, il n'est pas fait mention d'une langue vivante 2 obligatoire. Les cours d'informatique sont pris en licence et ne donnent pas de crédits. Il existe de nombreuses conventions et autres accords Erasmus, mais il n'y a pas d'indication concrète sur les programmes de cours ou les modalités de reconnaissance des échanges.

L'attractivité de la spécialité est difficile à juger : si deux tiers des étudiants viennent de France et d'Europe, combien viennent de l'Université de Paris 8, combien du reste de la France ? Les effectifs en M1 sont en baisse régulière depuis 2007, mais une hausse tout aussi régulière est constatée en M2. L'insertion professionnelle et la poursuite d'études sont peu renseignées. Des taux de réussite sont affichés entre 76 et 87 %. L'enquête sur le devenir de 40 diplômés donne des statistiques, mais peu de renseignements concrets. La sortie en doctorat est assez faible compte tenu des ambitions recherche affichées.

L'équipe pédagogique est composée de six enseignants-chercheurs titulaires (voir mention), de beaucoup de chargés de cours, et de peu de professionnels. Le pilotage n'est pas assez précis. Pour une formation axée sur la recherche, l'encadrement doctoral reste faible.

- Points forts :

- Positionnement original.
- Potentiel international fort.

- Points faibles :

- Manque de lisibilité des parcours et des choix de cours multiples.
- Absence de cours de langue autres que l'hébreu, alors que la traduction fait partie des objectifs affichés.
- Dimension professionnelle réduite.



Recommandations pour l'établissement

Il serait nécessaire de revoir l'architecture d'ensemble pour clarifier les parcours et les dimensions recherche/professionnalisation. Il conviendrait aussi de définir la spécialisation en termes de compétences, de renforcer la spécificité traduction et la dimension professionnelle. Il serait souhaitable enfin de mettre en place un vrai comité de pilotage qui ne saurait se confondre avec l'équipe pédagogique.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : C
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : C



Civilisations : communication, histoire

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés):

Université Paris 8

Etablissement(s) en co-habilitation(s): /

Délocalisation(s): /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger: /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité a pour objet l'interpénétration des civilisations juives et hébraïques et leur insertion dans les cultures environnantes. Elle a pour objectif la poursuite en doctorat ou les métiers du journalisme, de la documentation, du tourisme, du droit. Elle est organisée en deux parcours : *Civilisations, communication, histoire* et *Civilisations : communication, histoire hébraïques et arabes*.

- Appréciation :

Malgré l'originalité thématique de son deuxième parcours, cette spécialité est comme la précédente sans véritables objectifs pédagogiques en termes de compétences. Il s'agit d'une structure là aussi complexe qui ne laisse pas apparaître la spécificité de la spécialité et, surtout, des parcours autrement que sur le plan thématique. La dimension professionnalisante affichée reste très insuffisante concrètement. Les effectifs de M1 sont en baisse depuis 2007, mais en hausse en M2. Il n'y a pas de données sur l'origine des étudiants, ni sur le devenir des sortants, sinon en doctorat (7 doctorants en trois ans). Le pilotage est insuffisant.

- Point fort :

- Positionnement thématique original.

- Points faibles :

- Manque de lisibilité de l'architecture d'ensemble.
- Dimension professionnelle affichée, mais semblant très réduite dans les faits.
- Pilotage de la spécialité quasi inexistant.

Recommandations pour l'établissement

Il serait nécessaire de revoir l'architecture d'ensemble pour clarifier les parcours et les dimensions recherche/professionnalisation. Il conviendrait aussi de définir la spécialisation en termes de compétences, de renforcer la spécificité journalisme et la dimension professionnelle. Il serait souhaitable enfin de mettre en place un vrai comité de pilotage qui ne saurait se confondre avec l'équipe pédagogique.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : C
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : C



Observations de l'établissement

Danielle TARTAKOWSKY
Présidente de l'université

Monsieur Jean Marc GEIB
Directeur de la section de la formation et des
diplômes
20 rue Vivienne
75002 PARIS

Saint Denis, le 13 septembre 2013

Monsieur le président, Cher collègue,

La direction de l'établissement ainsi que les porteurs de projets ont pris connaissance des évaluations des licences, des licences professionnelles et des masters réalisées par vos équipes.

Ces évaluations ont fait l'objet d'un examen attentif. Dans un contexte de profonde mutation et d'importants changements concernant notamment les appellations et les règles d'accréditation/habilitation des diplômes, j'ai souhaité que les collègues considèrent avec la plus grande attention vos remarques et que les évolutions attendues par l'AERES soient étudiées et intégrées aux projets.

Je vous prie de trouver ci-après les commentaires que je suis en mesure de vous apporter sur ces évaluations.

Tant pour les licences que pour les masters, une majorité des évaluations soulignent l'insuffisance de suivi des anciens étudiants, tant en termes de poursuite d'étude ou de réorientation que d'insertion professionnelle. Nous sommes conscients de cette faiblesse et de la nécessité d'accroître nos efforts, pour renouveler les modes opératoires en matière de suivi des cohortes. Sur ce point particulier, les réflexions entamées ainsi que certaines initiatives locales laissent penser que l'échelle la plus appropriée pour assurer ce suivi est celle des formations elles-mêmes (ou des parcours), afin de garantir la réactivité et de meilleurs taux de réponse aux enquêtes. Le suivi des étudiants sur le plan statistique mais aussi qualitatif tout au long du parcours, en termes d'orientation, de professionnalisation et d'insertion sera une priorité dans le projet 2014.

En ce qui concerne le pilotage des formations, l'inexistence ou le fonctionnement défectueux des conseils de perfectionnement, j'observe que la critique concerne nombre de projets. Les conseils de perfectionnement vont faire l'objet d'une révision approfondie, à l'occasion de la refonte des statuts de l'établissement sur lesquels nous nous penchons activement.

Pour nourrir la réflexion et le travail des équipes, nous avons noté les nombreuses recommandations relatives à l'évaluation des formations et des enseignements par les étudiants. Si certaines de nos formations ont une longue expérience en la matière, il est incontestable que cette pratique est insuffisamment intégrée. Les outils d'évaluation des conditions d'études et des enseignements doivent être introduits au cœur des formations ; certaines sont un exemple, portées par l'IDEFI CréaTIC, incluant l'évaluation dans le contrat pédagogique.

Danielle TARTAKOWSKY
Présidente de l'université

Concernant les licences professionnelles, un travail de fond est nécessaire tant en termes de connexion entre cursus, qu'en termes de liens avec les partenaires professionnels et plus généralement de suivi des étudiants.

Un autre chantier nous incombe, évoqué dans de nombreux rapports d'évaluation, inégalement engagé selon les formations : celui de l'alternance. Le service de la Formation permanente et quelques UFR, ainsi que les IUT, ont largement entamé le travail ; il convient à présent de déployer le dispositif à d'autres formations. La nécessité de rebâtir notre offre de formation en masters et de retravailler les maquettes de licence, dans le cadre de la spécialisation progressive du cycle L va nous permettre d'aborder concrètement cette démarche. La mise en place d'une vice présidence « Formation tout au long de la vie » nous y aidera.

En matière de relations internationales, les évaluations relatives à la mobilité sortante des étudiants sont contrastées : s'il s'agit d'un point fort manifeste dans de nombreuses formations, d'autres demeurent en retard dans le développement de partenariats, et leur mise en œuvre. L'une des missions de la vice présidence « Relation Internationale » est d'accompagner ces dernières. Une réflexion en matière de politique des langues s'avère également nécessaire pour mieux accompagner nos étudiants vers l'international.

Je me satisfais enfin que l'AERES porte un regard positif sur les projets pédagogiques et sur l'investissement des équipes dans l'aide à la réussite. Il s'agit en effet d'une priorité. Dans le nouveau contexte de la nomenclature simplifiée et de la spécialisation progressive des licences, nous poursuivrons dans ce sens : projet pédagogique fort, ancré dans le territoire, adossé aux équipes de recherche, faisant place à l'accompagnement personnalisé des étudiants pour les conduire à la réussite et à la poursuite de leurs études.

Remerciant les équipes de l'AERES, pour le sérieux avec lequel elles ont accompli leur mission, j'attire votre attention sur le fait qu'en raison du changement du cadre législatif, un certain nombre de projets évalués au printemps dernier vont être revus et seront mis en œuvre dans un format modifié. J'y vois l'occasion de renforcer le travail de réflexion et de rénovation des pratiques dans le sens de vos recommandations.

Je vous prie de croire, Monsieur le président, en l'expression de ma haute considération.

Danielle TARTAKOWSKY
UNIVERSITÉ PARIS
La Présidence
VINCENNES SAINT-DENIS

Monsieur le Président de l'AERES,

L'équipe pédagogique du **Master Etudes juives et hébraïques** a pris connaissance des observations formulées par l'AERES et y a apporté les réponses ci-dessous.

Au nom de l'université Paris 8, je vous remercie pour le travail d'évaluation qui a été mené sur cette formation ; nous y serons attentifs pour son développement futur.

Avec mes meilleures salutations,

Mme Danielle Tartakowsy

Présidente de l'université Paris 8

Des erreurs se sont glissées, malheureusement, dans la version transmise du dossier du Master Etudes juives et hébraïques.

1. Il s'agit d'un Master Recherche et non pas d'un Master à finalité professionnelle (ou même pas d'un Master à finalité indifférenciée). D'où les problèmes soulevés à juste titre par les experts, concernant la dimension professionnelle, la politique des stages etc.

Une future professionnalisation nécessitera la mise au point d'une structure adéquate, au-delà des quelques éléments de professionnalisation existants, mais elle n'est pas prévue dans le projet actuel.

2. Le Master est bel et bien adossé à l'Unité de recherche EA 2303 Etudes juives et hébraïques. Il est même son émanation directe. Là aussi, la mention d'Unité ou Equipe de recherche a été remplacée, de manière erronée, par « Département » ou « Formation doctorale ».

L'Institut Européen d'Etudes Hébraïques, dans les travaux duquel participent les Masterants, et la Revue Européenne des Etudes hébraïques qui publie les meilleurs travaux, font bien partie de l'Unité de recherche.

Les spécialités et parcours du Master correspondent aux axes (ou thématiques) de l'Unité de recherche :

-Langues et littératures

-Civilisations : communication, histoire

-Etudes sémitiques, arabes et hébraïques

Les Masterants travaillent au sein de ces groupes, et préparent leur mémoire de Master sous la direction des Directeurs de recherche qui y appartiennent. Cela est bien précisé dans le projet de l'EA 2303, approuvé par l'AERES ; Une UE de recherche fait partie du cursus de chaque Masterant. Leurs travaux font partie intégrante du travail de l'EA 2303 et correspondent aux sujets des recherches effectivement menées en son sein. Certains sont élargis et approfondis dans le cadre des thèses de Doctorat.

3. Etant donné que le lancement des nouveaux Masters selon la nouvelle nomenclature est prévu pour la rentrée 2016-2017, et qu'il impliquera, très probablement, des modifications importantes notamment pour la maquette de notre Master- il serait utile du point de vue de l'intérêt de l'enseignement et des étudiants de continuer selon la maquette existante jusqu'à cette date sans mettre en exécution, de manière provisoire, le projet actuellement évalué. Les conseils de notre université se sont d'ailleurs prononcés favorablement sur cette proposition.